



## Gel du ticket RU : une bonne nouvelle qui en appelle d'autres

Hier matin se tenait le conseil d'administration du CNOUS qui a voté le gel du prix du ticket RU à 3.25€. L'UNEF se félicite de cette mesure. Alors que les étudiant·e·s connaissent une précarité grandissante au quotidien, il aurait été insupportable d'avoir encore davantage de frais en cette rentrée universitaire. Cette annonce est une bonne nouvelle mais est loin d'être suffisante pour améliorer les conditions de vie des étudiant·e·s.

### Un gel du ticket RU pour la troisième année d'affilée, une bonne nouvelle dans un contexte social difficile

L'UNEF obtient pour la **troisième année consécutive le gel du prix du ticket du restaurant universitaire**. Dans un contexte où la précarité des étudiant·e·s ne cesse de croître, ce gel est d'autant plus important. En effet, en plus d'une augmentation du coût de la vie des étudiant·e·s consécutive chaque année, la baisse de 5 euros des APL et la nouvelle baisse concrète des mêmes aides cette année (suite à la non-indexation sur l'indice de révision des loyers) ne font qu'aggraver la situation sociale des étudiant·e·s. Ce gel est donc une bonne nouvelle pour les étudiant·e·s qui fréquentent de plus en plus les restaurants universitaires qui leur permettent d'accéder à un repas complet à bas coût.

### Cette mesure doit s'accompagner d'une réforme ambitieuse concernant les aides sociales des étudiant·e·s

Si cette mesure est en effet **un premier signal positif** dans une masse de mesures rétrogrades concernant les conditions sociales des étudiant·e·s, elle n'est en aucun cas suffisante pour lutter contre la précarité forte des jeunes. En effet alors que, 46% des étudiant·e·s, selon l'OVE, se salarient pour financer leurs études, que beaucoup dépendent de leurs parents durant leurs études et que le coût de la vie ne cesse d'augmenter, une vraie réforme des bourses sur critères sociaux est nécessaire.

Effectivement, le montant des bourses est aujourd'hui **insuffisant pour vivre**, l'échelon maximum de bourse est inférieur de 450€ au seuil de pauvreté (seuil à 60%) et les échelons inférieurs sont également insuffisants. De plus, le montant des bourses sur critères sociaux n'a pas été revalorisé ne serait-ce que pour suivre l'inflation depuis 2016, augmentant ainsi la précarité étudiante. Ce système d'aide sociale est également **injuste et infantilisant** : il exclut 75% des étudiant·e·s et est basé sur les revenus des parents empêchant ainsi toute autonomie des jeunes et laissant sur le carreau de nombreux·es jeunes en rupture familiale obligé·e·s de se salarier ou d'abandonner leurs études. Enfin il exclut les étudiant·e·s étranger·ère·s sur la simple base de leur nationalité alors que nous étudions dans les mêmes universités.

**L'UNEF exige la mise en place d'un plan d'urgence comprenant :**

- Le gel des frais d'inscription à l'Université, gel d'autant plus nécessaire du fait de la création d'une nouvelle Contribution Vie Etudiante et de Campus préalable à l'inscription
- Une augmentation du montant des échelons de bourse et du nombre de boursier-e-s
- Une défamiliarisation des critères d'accès aux Bourses sur Critères Sociaux
- Un accès des étudiant-e-s étranger-e-s aux BCS et aux ASAA (Aides Spécifiques à l'Autonomie Annuelles)

Sur le long terme une réforme globale du système d'aide sociale est nécessaire et doit permettre de garantir l'accès à une allocation d'autonomie pour tou·te·s. L'UNEF demande donc l'ouverture d'un cadre de discussion à la rentrée pour enclencher une réelle réforme ambitieuse des aides sociales.

**Contact :**

**Elisabeth ABANDA AYISSI**

***Attachée de presse de l'UNEF***

**06.03.55.45.28**

**[presse@unef.fr](mailto:presse@unef.fr) / [eabanda@unef.fr](mailto:eabanda@unef.fr)**